

Programme de formation

Maîtriser la comptabilité d'une entreprise culturelle

Objectifs :

Pour qui la comprend, la comptabilité offre une lecture économique du projet de l'entreprise, y compris dans une perspective pluriannuelle. Au-delà des obligations légales, il y a donc un enjeu à décrypter son langage spécifique. En partant de la compréhension du bilan et du compte de résultat, la tenue des comptabilités s'explique facilement. Cette formation détaille les enregistrements, décrit le processus d'élaboration des différents documents comptables et développe le vocabulaire nécessaire à leur interprétation.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- interpréter des comptes annuels et en extraire des informations clés
- rechercher des informations globales ou détaillées dans des documents comptables
- identifier les principaux enjeux du droit comptable
- enregistrer des écritures comptables courantes en partie double
- optimiser la relation entre le système comptable et les outils budgétaires et financiers
- communiquer avec des professionnels de la comptabilité et anticiper l'impact des opérations d'inventaire

A l'issue de cette formation, l'entreprise ou le service gagnera en efficacité dans sa gestion courante et améliorera sa qualité de dialogue et d'argumentation avec ses partenaires publics ou privés.

Publics et prérequis :

Cette formation s'adresse aux personnes en charge de la gestion d'une entreprise ou d'un service, qui souhaitent développer ou consolider leur expérience. Sont également ciblées, les personnes travaillant sur une création, reprise ou pérennisation d'entreprise.

Méthodes pédagogiques et moyens techniques :

Cette formation articule des apports de connaissances à des exercices pratiques et des études de cas. Afin de favoriser les échanges, le travail s'effectue en sous-groupes. Des matrices pédagogiques sur Excel évacuent la question des calculs et permettent l'autocorrection. Les participants peuvent, s'ils le souhaitent, fournir des documents servant de base à certains travaux. Chaque journée démarre par une synthèse des travaux antérieurs afin de resituer la progression dans le canevas général et d'identifier progressivement les enjeux professionnels liés aux questionnements posés.

Durée :

35 heures.

Programme :

Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :

Les bases de la comptabilité générale
la distinction trésorerie, patrimoine
la signification du bilan et du compte de résultat
le fonctionnement de la partie double : débit/crédit
l'identification et le classement des pièces comptables

La tenue des comptabilités : les opérations courantes
les achats, ventes, subventions, règlements, encaissements, salaires
le traitement de la TVA pour les entreprises assujetties
les documents comptables courants et leur interprétation : journal, grand livre, balance
le fonctionnement des logiciels de comptabilité

Les fondamentaux du droit comptable
les entités soumises à des obligations comptables
les conditions de fond, les conditions de forme
le règlement comptable des associations et fondations (applicable depuis le 01/01/2020)
la publicité des comptes annuels

Les inventaires
le statut comptable des biens culturels : œuvres d'art, films, spectacles...
les opérations d'inventaire : amortissements, provisions, charges à payer, produits à recevoir,
charges et produits constatés d'avance, fonds dédiés
les subventions d'investissement et leurs reprises
le traitement comptable des impôts

La lecture et l'appréciation des comptes annuels
le rôle de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes
la structure détaillée du bilan, du compte de résultat et de l'annexe
l'interprétation des points clés

Validation des acquis et évaluation :

La méthode pédagogique est centrée sur des allers et retours entre contenus théoriques et questionnements en rapport avec la situation professionnelle des stagiaires. En conséquence, la validation par le formateur des acquis de la formation, de la compréhension des questions abordées et de l'évolution des compétences se fait tout au long de l'action par un système de questions/réponses, d'exercices, de questionnaires et d'échanges entre les participants et lui-même. Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue du module. Elle précise les dates de réalisation et le volume horaire suivi.

Documentation :

L'ensemble de la documentation théorique est remise aux participants dès le début de la formation. Les énoncés et corrections des exercices et études de cas sont transmis au fur et à mesure de la

progression.